



Communications de la Municipalité

Fermeture du bureau communal

Le bureau communal sera fermé pour la pause estivale



du lundi 18 juillet au vendredi 5 août.

Carte d'identité

Nous vous rappelons qu'une demande de carte d'identité doit être faite au minimum 3 semaines à l'avance (seules les photos de photographe sont acceptées - pas de photomaton !).

Taille des arbres et des haies

Nous prions les propriétaires concernés de faire tailler, **jusqu'au 20 juillet 2016**, les haies et branches d'arbres qui surplombent les chaussées à moins de 5 mètres de hauteur ou les trottoirs à moins de 2.5 mètres de hauteur, ainsi que les haies vives qui empiètent sur le gabarit des rues.

Passé ce délai, les tailles non effectuées seront faites d'office par le service de la voirie, aux frais des propriétaires.

Utilisation des tondeuses

L'utilisation de tondeuses à moteur est autorisée, tous les jours **de 7h00 à 20h00 sauf le dimanche.**

Déchetterie intercommunale de la Poissine :

Le test d'ouverture tardive de la déchetterie intercommunale effectué du 1^{er} mai au 30 juin les jeudis soirs s'est relevé très insatisfaisant. Ainsi, la Municipalité en a déduit que cette offre ne répondait pas à un besoin de ses habitants et a décidé de supprimer cette ouverture tardive.



1er août

La Manifestation de la Fête Nationale du 1er août 2016 se déroulera cette année à Concise (Place des Fêtes), les détails des festivités suivront.

Risque de cambriolages

Avec le retour des beaux jours et le temps des vacances, le risque de cambriolages augmente de manière significative ; nous vous recommandons de prendre les mesures habituelles (éclairage branché sur minuterie, relever le courrier des boîtes aux lettres, pas de message de vacances sur répondeur ou sur Internet) afin d'éviter toute mauvaise surprise.

La Municipalité ainsi que le bureau communal vous souhaitent un bel été !